

Ferry, Victor (2015) : *Traité de rhétorique à usage des historiens*. Paris : Classiques Garnier. ISBN 978-2812447266, 266 pages.

Les canons de la recherche en histoire préconisent aux chercheurs de se préoccuper d'abord et avant tout de la vérité, en mettant à distance des considérations morales ou affectives. Cela entraîne la plupart du temps le rejet de la rhétorique hors du champ de l'histoire. L'ouvrage de Victor Ferry, préfacé par Emmanuelle Danblon, s'inscrit en faux contre cette façon de penser. L'auteur tente justement de montrer, à travers huit chapitres, que les historiens ont besoin de la rhétorique dans le cadre de leurs recherches.

Dans un premier temps, Victor Ferry s'applique à présenter deux approches de l'argumentation : rhétorique et normative. L'approche rhétorique de l'argumentation se situe dans la tradition de la *Nouvelle rhétorique* et récuse le bien-fondé de l'idéal normatif de discussion critique. Cette critique rhétorique du modèle normatif servira de base à l'auteur à la définition du modèle d'analyse humaniste. La pragma-dialectique, développée par van Eemeren Grootendorst, avait pour point de départ l'incapacité de la logique formelle à définir la validité d'un argument dans une situation réelle d'argumentation. Toutefois, leur objectif au contraire de Perelman et Olbrechts-Tyteca était normatif. Il était question de trouver des critères pour différencier les bons des mauvais arguments. C'est du reste le principal grief adressé aux auteurs du *Traité*. Pour van Eemeren, l'étude de l'argumentation n'a de sens que si elle a pour finalité de former les étudiants à être de meilleurs débatteurs dans l'espoir qu'ils deviennent de meilleurs citoyens. Le désaccord entre l'approche rhétorique et l'approche normative de l'argumentation tient surtout au fait que les rhétoriciens de tradition aristotélicienne refusent la prémisse selon laquelle l'argumentation devrait être évaluée en fonction d'un but qui serait la résolution des conflits d'opinions.

Ferry explore, au deuxième chapitre, l'intérêt d'une conception humaniste de la rationalité pour aborder le problème de la preuve en histoire. L'auteur indique que selon la méthode destinée à assurer la validité en histoire, les historiens devraient s'en tenir à n'exposer que ce dont ils sont certains, plutôt que d'émettre des suppositions. Dans cette optique, on observe une méfiance des historiens envers la rhétorique. C'est le cas de Marc Bloch qui ne perçoit aucune relation entre la rhétorique et le travail sur les mots, nécessaire à la description des phénomènes humains. Cette absence de clairvoyance sur la dimension rhétorique de leur activité, amène les historiens à adhérer à une conception cartésienne de la preuve. Cette vision se manifeste par exemple dans l'idée que les historiens devraient s'en tenir à des règles rigoureuses lorsqu'ils raisonnent afin de combler les déficiences de leur documentation.

Le troisième chapitre est consacré au modèle rhétorique de la preuve. Ce modèle porte sur les techniques par lesquelles il est possible, à partir des faits (les preuves extra-techniques) de produire des discours persuasifs sur ce qui a été (le genre judiciaire), sur ce qui pourrait être (le genre délibératif) et sur les valeurs auxquelles nous tenons (le genre épideictique). Le modèle rhétorique comprend deux principaux éléments : les preuves techniques et extra-techniques. Les preuves techniques sont constituées du *logos*, de l'*ethos* et du *pathos*. La preuve extra-technique, quant à elle, renvoie à une preuve dont la force persuasive serait indépendante de la technique. Son efficacité est liée à la capacité de l'orateur à faire disparaître sa technique pour que demeure la seule évidence.

Victor Ferry propose au quatrième chapitre un modèle humaniste pour une critique rhétorique des preuves. Il s'agit, pour l'auteur, de montrer que ce modèle peut être un outil heuristique principalement approprié à l'évaluation de la preuve en histoire. Ferry s'inspire de la conception de la preuve de Grimaldi. Elle prend en compte la matière, la forme et l'effet de la preuve et nous entraîne, de ce fait, à exercer trois points de vue différents : celui de l'orateur, celui de l'artisan et celui de l'auditoire. Ferry fonde la méthode d'analyse des discours historiques à l'aide des outils rhétoriques sur deux choix méthodologiques : aborder l'histoire comme un genre historique et traduire la conception historique de la preuve au sein du modèle rhétorique. Dans cette perspective, l'auteur propose de définir « le genre historique comme un genre dont la fonction serait de fournir une connaissance scientifique du passé. » (p. 103)

Au cinquième chapitre, Ferry cherche à prouver empiriquement que la conscience du niveau technique de l'argumentation offre les meilleures garanties d'un usage rationnel des preuves. Or, la conception rhétorique de la preuve s'oppose à la conception de la preuve valide selon les canons de la discipline historique. A ce titre, l'intérêt pour Ferry de s'intéresser à un ouvrage comme *Les Traités négrières: essai d'histoire globale* (2004), réside dans le fait que son auteur Olivier Pétré-Grenouilleau est convaincu que c'est l'application stricte des canons du genre historique qui permet d'aborder de façon rationnelle un sujet historique sensible. Pour Pétré-Grenouilleau, ce qui est important, c'est l'application stricte des canons du genre historique qui permet d'aborder de façon rationnelle un sujet sensible. Dans cette perspective, l'ouvrage a déclenché une vive polémique au sein de l'opinion publique, alors qu'il a été bien reçu par la communauté des historiens.

Victor Ferry tente de montrer, au sixième chapitre, l'intérêt du modèle d'analyse humaniste pour permettre que des discours qui, à l'instar de celui d'Arlette Farge dans *La Vie fragile* (1986), déjouent les conventions des genres, puissent toutefois être intégrés à la discussion critique. De fait, l'historienne Farge cherche à décrire, dans son livre, le quotidien et la sensibilité des milieux populaires du XVIII^e siècle. Ferry fait remarquer que « le travail d'écriture de Farge visera donc à transmettre les émotions qu'elle a pu ressentir face aux archives, de créer les conditions d'une rencontre sensible entre les archives et le public. » (p. 160) Il y a chez Farge un sentiment d'un conflit entre son travail d'écriture et les canons du genre rhétorique.

Dans le septième chapitre, Victor Ferry analyse *The Ascent of money* (2008) de Niall Ferguson au regard de la légitimité qu'il y aurait à formuler des prédictions en histoire. Avec son livre, Ferguson voulait restituer la crise économique de 2008 dans une longue histoire des mécanismes financiers. Ferguson entend donner à son lecteur le recul de l'histoire pour lui permettre de prendre de bonnes décisions. Il justifie l'utilité pratique de son ouvrage comme un moyen de pallier les limites de la mémoire humaine. L'ouvrage de Ferguson s'organise autour de l'idée selon laquelle un secret financier se trouve derrière chaque grand phénomène historique. Cependant, la démarche de Ferguson est critiquée dans la mesure où il ne tient compte que des données qui soutiennent son point de vue.

Ferry s'attarde au huitième chapitre sur les incorrections de la pensée d'Hayden White sur la technique rhétorique. A cet effet, la critique de la théorie de White porte principalement sur trois points : White gomme la différence essentielle à la démarche scientifique, entre le relativisme et le rationalisme critique ; il analyse le discours historique à partir d'un modèle rhétorique qui exclut la preuve ; il réduit la discussion scientifique à un *dialogue de sourds*.

L'ouvrage de Victor Ferry tente de prouver qu'une discipline comme l'histoire a besoin d'intégrer la rhétorique dans l'évaluation des preuves. Dans ce sens, il est salutaire dans la mesure où il aiderait les historiens à améliorer leur modèle d'analyse. De plus, l'auteur s'appuie sur des références solides aussi bien en rhétorique qu'en histoire. L'ouvrage s'adresse aux chercheurs en histoire, en rhétorique et en argumentation.

*Bauvarie Mounga
Université de Yaoundé I (Cameroun)
bauvarie2004@yahoo.fr*